

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 2 mars 2017

INFO PRESSE

Signature d'un cadre conjoint de coopération entre les gouvernements de la Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu

Philippe Germain, président du gouvernement, se rendra demain, vendredi 3 mars, à Port Vila au Vanuatu, afin de signer un cadre conjoint de coopération entre les gouvernements de la Nouvelle-Calédonie et de la République du Vanuatu. Cet accord, qui concerne onze secteurs d'activités, a pour objectif de renforcer et de fluidifier les échanges entre les deux archipels.

Le président conduira une délégation composée de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement, de Gérard Poadja, vice-président de la commission des relations extérieures du Congrès, et des directeurs de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, de l'Institut de recherche et de développement (IRD) et de l'Agence française pour le développement (AFD).

Cette troisième rencontre en moins d'une année illustre le dynamisme des échanges entre les deux territoires qui entretiennent des relations étroites en raison notamment des liens historiques et culturels tissés depuis de très nombreuses années.

En marge de cette cérémonie de signature, le président du gouvernement et sa délégation se rendront sur le terrain de l'agence universitaire de la francophonie où sera très prochainement construite la future université nationale du Vanuatu. Ce projet de grande ampleur, qui sera cofinancé par la Nouvelle-Calédonie et l'Agence française du développement (AFD), permettra au Vanuatu de se doter de sa propre université, à l'instar de la plupart des autres États insulaires du Pacifique et renforcera la position de la langue française comme langue d'enseignement.

Contact presse

Ludovic Lafon
Portable : + 687 90 90 15

Le plan conjoint de coopération

Le plan conjoint de coopération encadre onze secteurs qui pourront chacun faire l'objet de signature de convention ou d'accord spécifiques entre les deux gouvernements.

1. Secteur économique et commercial

- développer les échanges sur des produits et des services ciblés,
- coopérer en matière de biosécurité et de contraintes douanières,
- encourager les partenariats entre les opérateurs privés du tourisme des deux archipels.

2. Secteur éducation et formation professionnelle continue

Renforcer les programmes de coopération éducative déjà existants :

- par la formation des enseignants,
- par l'échange d'expertise dans l'enseignement technique et agricole, maritime, du tourisme, de l'environnement et du numérique,
- dans le secteur de la formation professionnelle continue.

3. Secteur de la francophonie

Renforcer et développer les actions de coopération déjà existantes :

- des cours de français pour les hauts fonctionnaires et diplomates du Vanuatu dans le Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC) et le centre de ressources en langues de l'Université de la Nouvelle-Calédonie,
- des cours d'anglais au Vanuatu pour les fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie qui ont besoin de la langue anglaise dans le cadre de leurs missions.

4. Secteur de la santé

- Étendre les actions de formation professionnelle initiale et continue déjà existantes, en particulier pour la formation des infirmières et sages-femmes,
- Permettre au Vanuatu de pouvoir bénéficier des technologies offertes par le Médipôle, notamment du centre de radiothérapie.

5. Secteur fiscal

- faciliter l'échange de renseignements en matière fiscale.

6. Secteur de la fonction publique

- Dans le cadre de la réforme de la fonction publique actuellement en cours au Vanuatu, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pourra apporter l'expertise dont il dispose, en termes de recrutement, de gestion de carrière et de mobilité des agents de la fonction publique territoriale, ainsi qu'au niveau de la formation professionnelle continue des agents et des élus vanuatais qui aurait lieu à l'Institut de formation à l'administration publique (IFAP).

7. Secteur de l'aviation civile

Renforcer la coopération dans le secteur de l'aviation civile sur les secteurs suivants :

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réfection de la piste de l'aéroport de Bauerfield, la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport de Bauerfield, et les pistes des aérodromes des autres îles de l'archipel,
- le diagnostic des pistes et la maintenance des infrastructures,
- la formation technique.

8. Secteur de la coopération dans les transports maritimes

- Élever les conditions de sécurité de la navigation maritime par des échanges d'inspecteurs,
- Construire des calendriers complémentaires de formation professionnelle maritime et travailler à la reconnaissance mutuelle de certains titres locaux afin de favoriser la mobilité des marins entre les deux pays.
- Accompagner le Vanuatu dans la rédaction de son plan national d'organisation des moyens en matière de recherche et sauvetage en mer.

9. Secteur de l'aménagement et l'habitat

- accompagner le gouvernement du Vanuatu dans la conduite d'opérations d'aménagement et d'habitat (adduction en eau, assainissement, infrastructures routières, logement social...).

10. Secteur de la météorologie

Renforcer la coopération sur les points suivants :

- les données radar et de détection de la foudre.
- la formation d'agents du « Vanuatu Meteorology and Geo-hazards Department » (VMGD) lors de sessions organisées en Nouvelle-Calédonie,
- l'accueil en stages de courte durée d'agents du VMGD au sein des équipes opérationnelles.

11. Secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur

- Accompagner le Vanuatu dans la mise en œuvre de son propre centre de recherche et dans la création de son université nationale, avec le soutien des membres du Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA).

Délégation Politique :

- Philippe Germain, président du gouvernement,
- Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge de la santé, de la jeunesse et des sports,
- Gérard Poadja, vice-président de la commission des relations extérieures du Congrès.

Délégation des Etablissements publics :

- Gaël Lagadec, président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie
- Bernard Pelletier, directeur scientifique de l'IRD
- Karine De Fremont, directrice de l'AFD

Programme du vendredi 3 mars

- 10 h 30 Accueil de la délégation gouvernementale par Bruno Leingkone, ministre des Affaires étrangères de la République de Vanuatu.
- 11 h Entretien entre Philippe Germain, président du gouvernement, et Charlot Salwai, premier ministre de la République de Vanuatu, en présence des délégations.
- Cérémonie de signature du plan conjoint de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et la République de Vanuatu.
- 12 h 30 Déjeuner officiel
- 14 h 20 Visite du site qui accueillera les futurs locaux de l'université nationale du Vanuatu. Signature de la convention tripartite entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'AUF et le gouvernement du Vanuatu
- Conférence de presse
- Cérémonie du kava offerte par Charlot Salwai, premier ministre de la République de Vanuatu pour célébrer la signature du plan conjoint de coopération et la convention tripartite entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'AUF et le gouvernement du Vanuatu.
- 17 h 30 Fin de la visite